
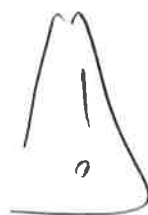


**BILAN** ATTENTION ! 101300 NON ALIMENTE**COMPTES NON PARAMETRES, RESULTAT EXERCICE N-1** LE MONTANT DU CAPITAL SOCIAL EN DEBUT D'EXERCICE EST DIFFERENT DE CELUI PROVENANT DU TABLEAU DES VARIATIONS DE L'ANNEE -- DIFFERENCE = 1 500,00 -- LE MONTANT DU CAPITAL SOCIAL EN FIN D'EXERCICE EST DIFFERENT DE CELUI PROVENANT DU TABLEAU DES VARIATIONS DE L'ANNEE -- DIFFERENCE = 1 500,00 --**RAPPORT FINAL** 3 ANOMALIES DETECTEES PERTE NETTE COMPTABLE DE L'EXERCICE = 5 422,62 PERTE NETTE COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT = 9 243,98 COMPTES SUBSTITUES :

Il n'y a aucun compte substitué activé.

 Sortir une Annexe simplifiée  
comme en 2015

 Mais mettre le Tableau  
des filiales & participations

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9 211,16 E.

Le résultat net comptable est une perte de 5 422,62 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/03/2017 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Frais d'établissement = 1 080 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	1 080	859	221	%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	1 080	859	221	

## 3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.2.1 - Immobilisations brutes = 9 880 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 080			1 080
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	8 800			8 800
TOTAL	9 880			9 880

## 3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 859 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	643	216		859
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	643	216		859

## 3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	1 080	859	221	5 ans
TOTAL	1 080	859	221	

## 3.2.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Etat des créances = 190 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	190	190	
TOTAL	190	190	

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 1 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	150	10	1500
Titres émis ou variation du nominal	-	=	=
Titres remboursés ou annulés	-	=	=
Titres en fin d'exercice	150	10	1500

## 4.2 - Etat des dettes = 24 386 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 465	1 465		
Dettes financières diverses	19 215	19 215		
Fournisseurs	1 115	1 115		
Dettes fiscales & sociales	2 592	2 592		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	24 386	24 386		

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 1 743 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	858
Fournisseurs	623
Dettes fiscales & sociales	262
Autres dettes	
TOTAL	1 743

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 22 173 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	22 173	100,00 %
TOTAL	22 173	100,00 %

**5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**6 - AUTRES INFORMATIONS**

**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Charges à payer = 1 743 E**

Charges à payer		Montant
Emprunts & dettes financières diverses :		858
	Associés intérêts co( 455800 )	858
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		623
	Fournis.fact.non par( 408100 )	623
Dettes fiscales et sociales :		262
	Etat autres ch. a pa( 448600 )	262
	TOTAL	1 743

**SASU ROSALIE MORIZOT PARENT**  
**DETAIL DES IMMOBILISATIONS REEVALUEES**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 10/03/2017

**Réévaluation des immobilisations**

Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

**Réévaluation des immobilisations (suite)**

Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :

Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :

Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :

Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:

Autres commentaires :

**RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 10/03/2017

**RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	mois	mois	mois	mois	mois
<b><u>I - Situation financière en fin d'exercice</u></b>					
a ) <i>Capital social</i>					
b ) <i>Nombre d'actions émises</i>					
c ) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<b><u>II - Résultat global des opérations effectives</u></b>					
a ) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>					
b ) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements &amp; provisions</i>					
c ) <i>Impôt sur les bénéfices</i>					
d ) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &amp; provisions</i>					
e ) <i>Bénéfice après impôt, amortissements &amp; provisions</i>					
f ) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g ) <i>Participation des salariés</i>					
<b><u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u></b>					
a ) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &amp; provisions</i>					
b ) <i>Bénéfice après impôt, amortissements &amp; provisions</i>					
c ) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<b><u>IV - Personnel :</u></b>					
a ) <i>Nombre de salariés</i>					
b ) <i>Montant de la masse salariale</i>					
c ) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>					

**Observations complémentaires**

SASU ROSALIE MORIZOT PARENT  
**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 10/03/2017

**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

*→ chiffre négatif*

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; particip.</b>  - Filiales (plus de 50% du capital détenu)    - Participations (10 à 50 % du capital détenu)	80000	(9823)	100%	8800	8800	3746	0	169247	115	0
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; particip.</b>  - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères  - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères										

Observations complémentaires

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Des comptes annuels présentés en Euros

Edité le 10/03/2017

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet ENTITE, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SASU ROSALIE MORIZOT PARENT,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2016 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	9 211
Chiffre d'affaires hors taxes	22 173
Résultat net de l'exercice (perte)	-5 423

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour ENTITE  
Fait à DIJON le 10/03/2017